

CONSEIL MUNICIPAL LORIOL

La réunion du Conseil Municipal de la ville de LORIOL aura lieu le :

**Lundi 19 septembre 2016 à 18 heures 30
à la Mairie de LORIOL**

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

<i>Information</i>	<u>Le point sur la rentrée scolaire</u>	⇒	Jean-Pierre MACAK
<i>Délibération</i>	<u>Délégations du maire : modifications</u>	⇒	Claude AURIAS
<i>Délibération</i>	<u>Local des Restos du cœur</u>	⇒	Claude AURIAS
<i>Délibération</i>	<u>Enquête publique Granulat Vicat</u>	⇒	Pierre LESPETS
<i>Délibération</i>	<u>Travaux sur batiments communaux: autorisation</u>	⇒	Catherine JACQUOT David VIGUIER
<i>Délibérations</i>	<u>Projet société Vercors :</u> - désaffectation et déclassement d'une emprise de 42m2 de la Via Agrippa - cession d'une partie de la parcelle section ZM n° 799 zone des Blaches	⇒	Jean-Marc PEYRET
<i>Délibération</i>	<u>Personnel communal</u>	⇒	Pierre LESPETS
<i>Délibération</i>	<u>Assainissement - participation financière des usagers (modification)</u>	⇒	Jean-Marc PEYRET
<i>Délibération</i>	<u>Spectacle de Frédéric François le 24/06/2017</u>	⇒	Alain DOILLON
<i>Délibération</i>	<u>Fourriere animalière VALENCE : convention</u>	⇒	Marie Pierre MICHEL
<i>Délibération</i>	<u>Rapport sur la qualité de l'eau</u>	⇒	Jean-Marc PEYRET
<i>Délibération</i>	<u>Protection fonctionnelle</u>	⇒	Jacques FAYOLLET
<i>Délibération</i>	<u>Acquisition de terrains le long du canal des Moulins</u>	⇒	Jacques FAYOLLET
<i>Information</i>	<u>Le point sur les travaux</u>	⇒	élus concernés
<i>Information</i>	<u>Préemption 6 rue Marchande</u>	⇒	
<i>Information</i>	<u>Questions diverses</u>	⇒	



**

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2016

Présents : Messieurs Claude AURIAS, Pierre LESPETS, Jacques FAYOLLET, Jean-Pierre MACAK, Jean-Marc PEYRET, Alain DOILLON, Pierre MAÏA, Nicolas AUDEMARD, David VIGUIER, Samuel MARTINS, Jérémy RIOU, Alain DELBET, Jacques MALSERT, Christophe GAVARIN, **Mesdames** Catherine JACQUOT (en partie), Yvette DILLE, Hanna FAURIEL, Martine MARIN, Christiane MARTY, Françoise BRUN, Marie-Pierre MICHEL, Béatrice REYMOND LEBRUN, Isabelle JAUBERT, Céline POURCHAILLE, Olivia ROUGNY, Catherine BALLIGAND POULENAS,

S'étaient excusés et avaient donné pouvoir : Mesdames Lucette RODILLON, Christina REBOULET, Monsieur Thomas DUC,

A été élu secrétaire de séance : Nicolas AUDEMARD

**

Ordre du jour :

- Le point sur la rentrée scolaire
- Délégations du maire : modifications
- Local des restos du cœur
- Enquête publique Granulat Vicat
- Travaux sur bâtiments communaux : autorisation
- Projet société thermoformage
- Personnel communal
- Assainissement – participation financières des usagers (modification)
- Spectacle de Frédéric François le 24/06/2017
- Fourrière animalière Valence : convention
- Rapport sur la qualité de l'eau
- Protection fonctionnelle
- Acquisition de terrains le long du canal des Moulins



Monsieur le Maire constate après comptage la présence de 26 élus et 3 procurations.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 18H30.

Le conseil municipal a pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation. L'assemblée communale a approuvé également le compte rendu du précédent conseil (à l'unanimité).

RN 7 EN FETE :

Monsieur le Maire adresse ses plus vifs remerciements à Catherine JACQUOT et Jacques FAYOLLET pour leurs investissements personnels dans la réussite totale de cette manifestation et remerciant aussi l'ensemble des bénévoles de l'office du tourisme qui ont fortement œuvré pour la réussite de cet événement.

Pour informations : 189 véhicules ont participé au défilé matinal ; 400 repas ont été servis à la mi-journée dans l'enceinte de l'ex camping de La BOURLIETTE ; 140 personnes ont contribué activement à la soirée de clôture organisée à l'Espace Festif ; trois confréries (Picodon, ail, Condrieu Rigotte) ont animé la journée.

« Très Belle réussite et vivement l'année prochaine » a conclu le maire en renouvelant ses remerciements à tous. L'opposition municipale s'est associée à ses remerciements.

Le point sur la rentrée scolaire

Dans un premier temps, M. Macak, adjoint chargé des affaires scolaires, présente à l'assemblée un état chiffré des effectifs constatés à la récente rentrée scolaire. Cet état fait apparaître une croissance globale du nombre d'élèves (très sensible pour les élèves de l'élémentaire et ceux du collège). Il présente également un point relatif à la sécurité dans les différents établissements scolaires de la commune avec l'élaboration obligatoire, pour chaque établissement, d'un plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs. Mr FAYOLLET expose à l'assemblée certains aménagements prévus dans ce cadre.

Mr MACAK présente en outre le « permis de bonne conduite » mis en place récemment et collégalement dans les cantines scolaires de la commune et expose également les objectifs de l'intervention d'une psychologue professionnelle dans le cadre d'une analyse de la pratique pour le personnel de cantine.

Suite à observations et interrogations de Mr MALSERT, des précisions sont apportées au sujet du règlement intérieur de la cantine, de la formation des encadrants, de la carte scolaire et des aménagements techniques nécessaires au dispositif « mis en sécurité ».

Indemnité de fonctions – conseiller municipal délégué – modificatif

Monsieur le Maire informe avoir procédé à une nouvelle répartition des délégations de fonctions suite à la demande de M. Duc, conseiller municipal, d'être déchargé de sa délégation de fonction. Par suite, Monsieur le Maire propose d'attribuer une délégation de fonction à M. Nicolas AUDEMARD, conseiller municipal. L'assemblée accepte la proposition et décide qu'à compter du 01/09/2016 l'indemnité de fonction précédemment versée à M. Duc sera attribuée à M. Audemard.

Après avoir exposé brièvement sa motivation celui-ci informe l'assemblée de la date de la cérémonie du mérite sportif (le 4/11) et celle de la conférence « sport et handicap » (le 5/11)

25 + 03 VOTANTS : POUR 23 ABSTENTIONS 05 (M. Audemard ne participe pas au vote)

Local des restos du cœur

Monsieur le Maire rappelle l'objectif fixé par les communes de Livron et de Lorient d'optimiser les prestations organisées par les restos du cœur en direction des publics les plus démunis. Dans cette

optique, la commune de Loriol avait décidé de participer financièrement à l'aménagement d'un local social situé à Livron. A ce jour, des travaux d'agrandissement complémentaires sont nécessaires à hauteur de 14 644,16 €, soit 7 322.08 € pour chaque commune. Les élus autorisent Monsieur le maire à signer tout document relatif à l'agrandissement proposé et au financement complémentaire.

VOTE UNANIME

Société Granulat Vicat – enquête publique

Monsieur Lespets, 1^{er} adjoint, informe de la demande de la société Granulats Vicat de créer au lieu-dit les Ramières Ouest, une aire de stockage temporaire, d'une durée de 7 ans, d'une partie des matériaux inertes issus des opérations de dragage, curage de la rivière Drôme. Cette demande ayant fait l'objet d'une consultation public du 22 août au 16 septembre 2016, l'assemblée accepte à l'unanimité.

Sur demande de Mr DELBET des précisions techniques sont apportées sur cette opération ainsi que les aspects environnementaux (demande de Mme ROUGNY).

VOTE UNANIME

Travaux sur bâtiments communaux : autorisation

M. Viguier, conseiller municipal délégué, et Mme Jacquot, adjointe, présentent le programme de travaux prévus pour 2017 sur les bâtiments communaux :

- groupe scolaire J.J Rousseau : réfection de toiture, reprise d'étanchéité, aménagement d'accessibilité, réfection de façades,
- local de la police municipale et celui mis à disposition de l'UNRPA (place de l'église): changement de menuiseries extérieures.

Ces travaux étant soumis à une autorisation ou déclaration préalable, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous documents d'urbanisme nécessaires pour lesdits projets.

VOTE UNANIME

Projet Désaffectation et déclassement d'une emprise de 42 m2 environ de la Via Agrippa

Suite au projet d'agrandissement de la société Vercors, Monsieur Peyret et M. Macak, adjoints au maire, informent de la nécessité de créer un enrochement empiétant le domaine public d'une surface estimée à 42m2. Il s'avère que cet espace de la via agrippa n'est ni affecté à l'usage public ni utilisé matériellement à l'usage direct du public. Par suite, il est proposé aux élus de constater la désaffectation d'environ 42 m2 de la Via Agrippa et de déclasser cet espace correspondant au talus situé au nord du carrefour avec la rue de la Plasturgie, du domaine public. Après avis des domaines, cet espace sera proposé à la vente de la société Vercors. L'assemblée accepte la proposition au prix de 11.50 €/m2.

VOTE UNANIME (départ de Mme Jacquot qui donne procuration)

Cession d'une partie de la parcelle section ZM n° 799 zone des Blaches

Dans le cadre de son agrandissement, la société VERCORS souhaite acquérir une partie de la parcelle ZM 799 (environ 2 037 m2) située à la zone des Blaches. M. Peyret et M. Macak, proposent aux élus qui l'acceptent la cession de cette parcelle à créer de 2 037 m2 au prix de 11.50 €/m2.

VOTE UNANIME

Personnel communal – avancements de grade

Monsieur Lespets, 1^{er} adjoint chargé du personnel communal, informe des propositions de transformation de 2 postes suite à la réussite des titulaires, à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. L'assemblée après avoir délibéré décide d'accepter les

transformations des postes cités et charge Monsieur le Maire à procéder aux nominations correspondantes.

VOTE UNANIME

Assainissement – participation financière des usagers (modification)

Monsieur Peyret, adjoint chargé des travaux (VRD), rappelle la délibération en date du 27 juin dernier fixant les participations financières des particuliers au coût des travaux de branchement au réseau public d'assainissement créé chemin des Roches et rue Olivier de Serres. Une erreur constatée sur la taille des regards de branchements pour trois raccordements, entraîne la modification des participations financières fixées lors du conseil du 27 juin. L'assemblée accepte les modifications apportées.

VOTE UNANIME

Spectacle de Frédéric François :

Monsieur Doillon, conseiller municipal délégué chargé de la gestion des salles communales, expose une demande de mise à disposition du gymnase Jean Clément présentée par la société DV spectacles en vue d'organiser le spectacle de Frédéric François le 24 juin 2017. Monsieur Doillon précise que le montant de l'occupation pour ce spectacle est proposé à la somme de 2 500 €, dont 500€ pour la sécurité, (plus une caution de de 1 525 €). Les membres du conseil acceptent cette mise à disposition du gymnase Jean Clément et décide qu'une subvention de 2 000 € sera allouée à l'association partenaire de ce concert (Tennis Club de Loriol).

VOTE UNANIME

Fourrière animalière Valence : convention

Madame Michel, conseillère municipale déléguée, rappelle que depuis 2001 la commune de Loriol est partenaire de la ville de Valence (et ensuite de la communauté d'agglomération) quant à la gestion de la fourrière animalière quartier Mauboule à Valence. Mme Michel informe que le marché conclu dans le cadre d'un groupement de commandes arrive à échéance le 30 novembre prochain. La participation de la commune de Loriol au prorata du nombre d'habitants était pour l'année 2014 de 7 474.17 €. Les élus autorisent M. le Maire à signer avec ladite communauté d'agglomération la convention pour la gestion de la fourrière animalière.

A la demande de Monsieur GAVARIN, Madame MICHEL s'engage à transmettre aux conseillers intéressés, dans les meilleurs délais, un état détaillé des interventions de la fourrière animalière de VALENCE sur notre commune.

VOTE UNANIME

Rapport sur la qualité de l'eau :

Le Conseil municipal prend connaissance, par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Marc Peyret, adjoint, du rapport annuel 2015 sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Ce document établi par le Syndicat Intercommunal des eaux Drôme Rhône et validé par l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes, analyse plusieurs éléments :

- caractérisation technique du service,
- eaux traitées, linéaire de réseaux,
- tarification de l'eau et recettes du service,
- Indicateurs de performance,
- Financement des investissements,
- actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

Les élus déclarent avoir pris connaissance du rapport qui conclut une distribution d'eau de bonne qualité.

Monsieur GAVARIN observe un taux important de « fuite » du réseau. Il note aussi l'augmentation de 4,6% du prix de l'eau qui peut mettre en difficulté un certain nombre de ménages.

Sur demande de Madame ROUGNY, Monsieur PEYRET précise qu'il n'existe plus, sur le réseau, de canalisation plomb.

VOTE UNANIME

Protection fonctionnelle :

Monsieur Fayollet, adjoint chargé de la sécurité, rappelle les menaces en date du 19 juillet dernier dont a été victime un agent de la police municipale. Cet agent qui a porté plainte, demande la mise en œuvre de la protection fonctionnelle à compter du 6 septembre. Estimant qu'aucune faute ne puisse être imputée à l'agent victime de menaces dans le cadre de ses fonctions, le conseil accorde la protection fonctionnelle à cet agent.

VOTE UNANIME

Acquisition de terrains le long du canal des moulins

Monsieur Fayollet, adjoint, propose pour le bon entretien du Canal des Moulins l'acquisition de deux parcelles de 816 m² et 672 m². Après accord des propriétaires riverains de ce canal, les élus acceptent l'acquisition de ces deux parcelles situées le long du canal au prix de 1€ le m². Tous frais liés à cette opération seront pris en charge par la commune.

VOTE UNANIME

QUESTIONS DIVERSES :

Dans ce cadre des questions diverses les points suivants ont été évoqués ou débattus : les travaux communaux en cours , la famille SHRI LANKAISE accueillie à LORIOLE depuis 1 mois ,la situation particulière de la commune d'ALLEX avec l'accueil des migrants; le club foot passion, le forum des associations et la laïcité, la fin du marché forain du lundi , la stèle commémorative du camp d'internement des BLACHES pendant la seconde guerre , l'association Grain de sel ...

Démission de Mr DELBET : en fin de séance Monsieur DELBET a annoncé sa démission de sa qualité de conseiller municipal et en a exposé les raisons, notamment « pour laisser la place à une plus jeune ». Monsieur le Maire a remercié Alain DELBET pour toutes ces années passées au sein de l'assemblée d'abord deux mandats dans la majorité de Pierre Martin en tant qu'adjoint et ensuite depuis 2008 élu du groupe de l'opposition, pendant lesquelles, il a su, avec pertinence et vigueur, exprimer et faire valoir une autre idée et d'autres ambitions pour une politique communale différente. De son côté, Monsieur MALSERT a salué les qualités de l'homme, de l'ami et de l'élu municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, Monsieur le Maire ordonne la clôture de la séance à 21h 30

Les prochaines séances du conseil municipal sont prévues les 17/10, 21/11 et 19/12.

Le Maire,

